Ami du Clergé du 20 juin 1929

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la fête de S. Pierre et S. Paul. — Guerre au respect humain, 369.
Cours de prônes sur le Décalogue. — XVIII. Importance de la sanctification du dimanche au point de vue social, 371.
Cinq minutes d'Evangile. — XXXV. 7e *Dim. après la Pentecôte :* Protéger sa foi et faire le bien, 372. — XXXVI. 8e *Dimanche :* Le régisseur trop habile, 373.
Pour une Première Messe. — III. Ce qu'est le prêtre, ce que lui doivent les fidèles, 374.
Triduum préparatoire à la rénovation des vœux de religieuses. — II. Le relâchement et la tiédeur, 377. — III. La fécondité de la vie religieuse, 381.

POUR LA FÊTE DE S. PIERRE ET S. PAUL

GUERRE AU RESPECT HUMAIN

Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem.
Si dans ma conduite je me laissais guider par la crainte de déplaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ. (Gal., I, 10).

Mes bien chers frères,

Ces paroles sont de l'apôtre S. Paul, dont nous célébrons aujourd'hui la fête avec celle de S. Pierre. Elles nous rappellent la fermeté de caractère qui distinguait ce grand apôtre et l'énergie avec laquelle, depuis sa conversion miraculeuse jusqu'à sa mort, il sut tout braver, tout souffrir, tout endurer au service de Jésus-Christ son Maître. Mais par là-même elles sont pour nous une leçon ; elles nous enseignent que si nous voulons, nous aussi, nous conduire en vrais disciples de Jésus-Christ, c.-à-d. en vrais chrétiens, et nous rendre dignes du ciel, nous ne devons jamais avoir peur, jamais courber la tête sous le *respect humain,* jamais nous inquiéter de ce qu'on appelle le « *Qu'en dira-t-on ?* »

S. Pierre, lui, nous le savons par l'Evangile, eut un malheureux instant de faiblesse dans la nuit tristement célèbre où Jésus fut livré à ses ennemis, puisque cette nuit-là, par trois fois, devant une servante, il renia son divin Maître. Mais presque aussitôt le crime commis, il en sentit l'énormité et le pleura amèrement ; et à partir de ce moment, jamais plus on ne le vit trembler devant l'accomplissement de son devoir : les railleries et les moqueries les plus sanglantes, les menaces les plus terribles, les persécutions, la mort elle-même, — et une mort atroce, puisqu'il fut crucifié la tête en bas, — rien ne fut capable de l'intimider, de l'ébranler dans la profession publique de sa foi.

I

Il faut avouer que de nos jours, m. b. c. f., bien des chrétiens auraient besoin d'être stimulés par l'exemple de S. Pierre et de S. Paul, parce que vraiment le respect humain est devenu chose commune. Que de négligences, que de défaillances ne rencontre-t-on pas partout chez les hommes et chez les femmes, chez les jeunes gens et chez les jeunes filles, et jusque chez les enfants eux-mêmes, négligences et défaillances qui n'ont d'autre mobile, d'autre explication que la crainte de l'opinion, que la peur du fameux « *Qu'en dira-t-on ?* »

Examinez. Pourquoi, par ex., aujourd'hui, dans une foule de paroisses, les hommes et les jeunes gens désertent-ils si facilement le chemin de l'église et ne viennent plus ou presque plus aux offices le dimanche ? Pourquoi délaissent-ils si aisément le devoir pascal ? Pourquoi ne respectent-ils plus guère la loi de l'abstinence ? Pourquoi ne les voit-on jamais ou à peu près jamais se découvrir, comme au temps passé, en présence d'une croix ou d'un oratoire rencontrés sur le bord d'une route ? Pourquoi, dans les réunions et les conversations où ils entendent critiquer et tourner en ridicule la religion, applaudissent-ils si volontiers et émettent-ils, pour faire comme les autres, des réflexions méchantes et irréligieuses, alors même qu'au fond ils ne sont pas des impies ni des libres-penseurs ? Etc. Pourquoi ? Parce qu'ils sont faibles et manquent de courage ; parce qu'ils n'osent pas mieux faire que ceux qui font mal ; parce qu'ils n'ont pas la force d'imiter ceux qui font bien ; en un mot, parce qu'ils obéissent au *respect humain.*

Chez les femmes et les jeunes filles, le respect humain n'ira peut-être pas aussi loin, je le veux bien ; et cependant, dans beaucoup de circonstances il les empêchera de remplir dignement leur devoir, de se montrer chrétiennes convaincues et franchement pratiquantes. Combien, par ex., qui n'ignorent pas l'utilité et la nécessité de la confession et de la communion fréquentes, et qui se contenteront de se confesser à de longs intervalles parce que, si elles faisaient mieux, elles craindraient d'être traitées de *dévotes !* Combien qui, dans nos villes ou à la campagne, pourraient, en se gênant un peu parfois peut-être, assister à la sainte messe sinon tous les jours, au moins de temps en temps en semaine, et qui s'en abstiennent uniquement parce qu'elles auront peur d'attirer l'attention et de se donner un cachet de piété qui déplaît dans le monde ! Combien encore de jeunes filles qui, au risque de désobéir à leurs parents, de manquer les exercices religieux de l'après-midi du dimanche, et d'apprendre imprudemment le mal qu'elles ne connaissent pas, s'en iront à des rendez-vous, à des promenades, à des divertissements qui sont souvent de pauvres écoles pour la vertu, et cela tout simplement parce qu'elles ne voudraient pas être raillées, critiquées, montrées au doigt par des compagnes qui trouvent plus commode et se font gloire de mettre en pratique la fameuse devise : « Il faut s'amuser quand on est jeune ! »

Mais je n'en finirais pas, m. b. c. f., si je voulais vous signaler tous les cas où le respect humain exerce sur les âmes sa déplorable influence et les

détourne finalement du fidèle accomplissement des obligations de la vie chrétienne. L'important, c'est que vous compreniez que pour plaire à Dieu et faire son salut, il faut de toute nécessité se mettre au-dessus du « *Qu'en dira-t-on ?* »

II

Pour faire son salut, il faut être chrétien. Et pour être chrétien, remarquez, il ne suffit pas d'avoir été baptisé ; il faut absolument professer la doctrine de N.-S. Jésus-Christ, c'est-à-dire pratiquer ostensiblement et devant tout le monde ce que N.-S. Jésus-Christ a enseigné et ordonné, et ce que l'Eglise à son tour enseigne et ordonne au nom même de son divin Fondateur.

Qu'importe, m. b. c. f., que pour pratiquer de la sorte les enseignements et les préceptes de Jésus-Christ et de son Eglise, il faille parfois et même souvent affronter le dédain, les moqueries, les critiques malveillantes du prochain ! Qu'importe qu'il faille même, dans certaines circonstances, braver les tourments et la mort ! Jésus-Christ ne reconnaît pour ses disciples et ses amis que ceux qui savent ne pas rougir de lui et de sa religion. Il nous le dit formellement dans l'Evangile : « Ceux qui auront confessé mon nom devant les hommes, je les glorifierai devant Dieu mon Père. Mais malheur à ceux qui auront rougi de moi et de ma doctrine ! Moi aussi je rougirai d'eux, quand je viendrai dans tout l'éclat de la pompe céleste pour juger l'univers. Malheur à ceux qui m'auront renié devant les hommes ! Moi-même un jour je les renierai devant mon Père. »

Et voyez donc, m. b. c. f., ce qu'ont fait autrefois les martyrs dans les persécutions. Comme S. Pierre et S. Paul, pour rester fidèles à Jésus-Christ, ils ont tout subi, ils ont tout enduré. Ils auraient pu cependant éviter les tortures et la mort ; ils auraient même pu gagner les faveurs des empereurs païens, et devenir riches, puissants et honorés, s'ils avaient seulement consenti à brûler un peu d'encens devant les faux dieux sans renier intérieurement leurs croyances. Mais en faisant cela, ils auraient désavoué devant les hommes leur titre de chrétien et les promesses de leur baptême ; en faisant cela, ils auraient rougi de Jésus-Christ ; et à aucun prix ils ne voulaient commettre un semblable désaveu, une pareille trahison. Aujourd'hui, au contraire, quand il s'agit d'essuyer quelques pauvres railleries, on a peur, et par peur on transige avec ses convictions, on dissimule sa foi, on se joint à ceux qui rient de la religion et qui ne pratiquent pas ; et dans ces conditions on prétendrait rester chrétien et se sauver ? Illusion, m. b. c. f. ! Cette conduite n'est pas celle d'un disciple de Jésus-Christ, et à ceux qui se comportent de la sorte, je dirai hautement : « Hélas ! non, vous n'êtes pas des chrétiens, et par le fait vous vous fermez le ciel ! »

Je me permettrai même d'ajouter : « En agissant de cette manière, vous abdiquez encore votre beau caractère de Français ! » Et voici pourquoi.

III

De l'avis de tout le monde, de nos ennemis comme de nos amis, il n'est pas de nation si brave et si courageuse, si chevaleresque que la France ; notre réputation sous ce rapport s'étend au loin, et dans les contrées les plus reculées, sur les plages les plus lointaines, quand on parle des Français, on en parle toujours comme d'un peuple généreux et qui ne connaît pas la peur. Oui, m. b. c. f., les Français par nature, par tempérament, sont généreux et braves, j'aime à le dire pour l'honneur de mon pays. Aussi, quand l'heure du danger sonne, quand il faut combattre pour défendre la patrie, personne parmi les vrais Français ne tremble sur le champ de bataille, personne n'abandonne son poste, chacun fait son devoir avec entrain, sans faiblesse et sans lâcheté. La dernière guerre l'a démontré avec éloquence, vous le savez bien, vous l'avez vu de vos yeux.

Est-il croyable, après cela, que des Français n'aient pas la force de se montrer chrétiens quand ils risquent de déplaire aux voisins, et que, *pour faire comme les autres*, ils se résignent à sacrifier honteusement leurs croyances et leurs pratiques religieuses aux basses exigences du respect humain ?

La vie chrétienne, m. b. c. f., est un champ de bataille où tous, comme soldats de Jésus-Christ, nous avons à défendre une autre patrie infiniment plus précieuse et plus digne de notre dévouement, de nos efforts, que le coin de terre où nous sommes nés. Cette patrie, c'est le ciel où nous devons trouver un jour le lieu de notre repos, et où s'écouleront dans un bonheur parfait les années sans fin de notre destinée éternelle. Braves et courageux pour protéger notre patrie terrestre contre l'envahisseur, nous ne le serions donc pas pour sauvegarder les intérêts sacrés de notre patrie céleste ? Nous, les descendants de ces chrétiens du moyen âge, de ces valeureux guerriers d'autrefois qui volaient au tombeau du Christ pour l'arracher aux mains des Musulmans, nous baisserions la tête devant une raillerie, nous tremblerions, nous reculerions devant un sourire, nous aurions peur de faire autrement que tels et tels quand souvent nous les connaissons pour être ce qu'il y a de moins respectable dans la société, pour être des gens qui n'ont droit à aucune estime et qui ne méritent pas d'être imités ? Vous avouerez en définitive que donner ce curieux spectacle, non seulement ce n'est pas être chrétien, mais c'est renier aussi la noblesse de notre caractère national, c'est faire mentir, je le répète, notre titre, notre qualité de Français.

Eh bien ! je vous en conjure, m. b. c. f., en ce qui vous regarde, soyez résolus à ne jamais donner ce spectacle regrettable. Dans cette grande bataille qui s'appelle la vie chrétienne, non, ne soyez pas, ne soyez jamais du nombre des trembleurs ; soyez toujours du nombre des soldats qui n'ont pas peur, du nombre des soldats qui ne tournent jamais le dos à l'ennemi. Qu'importe qu'autour de vous on rie, on se moque, on critique ! Qu'importe que, pour faire votre devoir, vous soyez obligés de vous dis-

tinguer des autres, et que vous vous exposiez à leurs railleries parce que vous ne faites pas comme eux ! Lorsqu'il s'agit de vos intérêts temporels, vous ne vous souciez pas d'imiter ceux qui dissipent follement leur bien, et vous avez raison. Conduisez-vous de même pour vos intérêts éternels ; n'imitez pas ceux qui se damnent, imitez ceux qui se sauvent. Jésus-Christ alors vous reconnaîtra pour ses disciples et ses soldats, et quand viendra le jour des éternelles récompenses, en présence de ses anges et devant l'univers assemblé, il vous dira : « Vous êtes mes amis, vous n'avez pas rougi de moi et de ma doctrine ; vous m'êtes restés fidèles au plus fort du péril : venez et jouissez à jamais, dans mon paradis, du bonheur et de la gloire que je réserve à mes bons et vaillants serviteurs. » Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XVIII

IMPORTANCE DE LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE AU POINT DE VUE SOCIAL

Mes frères,

Pendant la grande Guerre, revenant de prier sur la tombe d'un de mes paroissiens mort pour la France aux environs de Suippes, je visitai la cathédrale de Châlons-sur-Marne dont les bombes avaient troué la voûte. J'y remarquai une pierre sépulcrale portant pour toute inscription ces simples mots : « Souvenez-vous de sanctifier le dimanche. » Sous cette pierre repose le corps de Mgr de Prilly. Ce vénérable évêque, après avoir exhorté toute sa vie ses diocésains à bien sanctifier le dimanche, avait voulu leur prêcher encore ce devoir du fond de sa tombe, tant il était persuadé que la sanctification du dimanche est pour la société la source des plus grands biens, comme sa profanation est la cause des plus grands maux. C'est ce dont je voudrais vous convaincre en vous montrant que la plupart de nos plaies sociales actuelles viennent de l'abandon du dimanche et de la désertion des saints offices.

I

Une de ces plaies et non des moindres est l'*affaiblissement des consciences*. Beaucoup, même dans nos campagnes encore chrétiennes cependant, n'ont plus la notion exacte du bien et du mal, du juste et de l'injuste, de ce qui est permis et de ce qui est défendu, de ce qui est honnête et de ce qui est malhonnête. Sous le rapport des mœurs, combien commettent de vrais crimes qui prétendent ne pas faire de mal et demeurer en parfaite sûreté de conscience !... Au point de vue justice, combien commettent de vols flagrants et qui, parce que beaucoup d'autres font de même, le font sans aucun remords !...

D'où vient, m. f., ce relâchement des consciences, cette crise d'honnêteté ? De l'ignorance religieuse, et cette ignorance elle-même vient de ce qu'on ne sanctifie plus le dimanche. Beaucoup ne viennent plus, le dimanche, écouter le prêtre chargé d'enseigner les commandements de Dieu et de les expliquer. Ils n'entendent plus le prêtre leur redire de la part de Dieu : « Tu ne tueras point, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne déroberas point, tu ne porteras point de faux témoignage. » Ils n'entendent plus le prêtre leur rappeler chaque dimanche que Dieu voit tout, entend tout, prend note de tout et punira tout, qu'ils peuvent bien tromper ou éviter la justice des hommes, ils n'échapperont pas à celle de Dieu. Et alors, qu'arrive-t-il ? C'est que leur conscience s'oblitère, se fausse, se déforme ; sous l'empire de leurs passions ils finissent par se persuader que ce qui est mal est bien, et ils le commettent sans scrupules.

Il n'y a plus de conscience, il n'y a plus davantage d'*obéissance* et de *respect*. Partout c'est l'indépendance et le mépris envers l'autorité légitime ; l'enfant discute les ordres de ses parents, le serviteur ceux de son maître, l'ouvrier ceux de son patron, les employés et les fonctionnaires ceux de leurs chefs. En face de l'autorité légitime se dressent toutes sortes de fédérations et de syndicats dirigés par des meneurs occultes, mais assez puissants pour tenir en échec le gouvernement lui-même. D'où vient cette anarchie ? Elle vient de ce qu'on ne veut plus voir dans ceux qui commandent les représentants de Dieu. « *Omnis potestas a Deo.* Tout pouvoir vient de Dieu, » dit S. Paul, et résister à l'autorité légitime c'est résister à Dieu. Mais est-ce qu'ils songent à cela, est-ce qu'ils se doutent même de cela, ceux qui ne viennent jamais à l'église et ne sanctifient pas le dimanche ? Car c'est à l'église seulement qu'on nous inspire cette haute idée du pouvoir et qu'on nous apprend à voir dans ses détenteurs les lieutenants mêmes de Dieu.

Et de leur côté, les parents, les maîtres, les patrons, les chefs, les gouvernements qui ne pratiquent pas la religion, qui ne sanctifient pas le dimanche, qui par conséquent n'obéissent pas à Dieu, sont-ils bien autorisés à se réclamer de Dieu pour se faire obéir ? Ne rendant pas à Dieu ce qui est à Dieu, ont-ils bien le droit d'exiger qu'on rende à César ce qui est à César ? Comment leurs inférieurs pourraient-ils voir les représentants de Dieu en des hommes qui sont en révolte ouverte contre Dieu ? Non, de pareils supérieurs n'ont pas le droit d'en appeler à la conscience de leurs subordonnés ; pour être obéis, ils n'ont d'autre recours qu'à la force. Or le supérieur qui n'a que la force pour se faire obéir est un tyran et l'inférieur qui n'obéit que par force est un esclave.

Comme l'autorité inspirait plus de respect, comme elle était mieux obéie autrefois, lorsqu'on voyait ses représentants paraître en nos églises, prendre part à nos cérémonies saintes et y assister à la place d'honneur ; lorsque chaque dimanche, à la messe, on appelait officiellement par le chant du « *Domine, salvum* etc. » la protection de Dieu sur les détenteurs du pouvoir ! On comprenait que ceux qui président aux destinées du pays sont les représentants de Dieu, au-dessus d'eux on voyait Dieu leur disant comme aux apôtres : « Celui qui vous écoute, m'écoute. »

II

Une troisième plaie de notre société actuelle, c'est l'*amour des plaisirs et des amusements*. On voudrait faire de la vie une fête perpétuelle. C'est impossible. La vie la plus heureuse sera toujours mêlée d'épreuves, attristée par des chagrins, traversée par des revers et par des maux. On les supportera avec d'autant moins de courage qu'on se sera moins préparé par une vie chrétienne à les affronter.

Il n'en est pas moins vrai, cependant, que l'homme a besoin de distractions, de plaisirs et de fêtes pour ensoleiller un peu sa vie. Dieu, qui le sait, y a pourvu en prescrivant le repos et les saintes joies du dimanche ; l'Eglise y a pourvu, elle aussi, en instituant de nombreuses fêtes. Quoi de plus beau et de plus varié que nos solennités liturgiques ? Quoi de plus attrayant que nos belles cérémonies religieuses qui se déroulent en nos églises ornées de fleurs, resplendissantes de lumières et parfumées d'encens ? De même que chaque saison a ses charmes, chacune de nos fêtes chrétiennes a les siens. Les fêtes de Notre-Seigneur ont leur cachet, celles de la Sainte Vierge et des Saints en ont un autre. Même les temps de pénitence, comme l'Avent et le Carême, procurent des émotions qu'on ressent chaque année avec un nouveau plaisir. Oh ! quelles joies profondes et pures procure au chrétien l'assistance aux offices, à tous les offices du dimanche et des fêtes !

L'homme sans religion a besoin de fêtes, lui aussi. N'assistant pas à celles de l'Eglise, il en cherche ailleurs et où donc ? Les hommes et les jeunes gens vont les chercher au cabaret, dans les lieux de plaisir, dans les réunions tumultueuses. Trop souvent, ils y dépensent leur gain de la semaine, y boivent le pain de leur famille, ils y usent leur santé dans une atmosphère viciée, dans des excès de boisson, en des nuits passées sans sommeil. Au lieu des sages conseils que les chrétiens reçoivent à l'église le dimanche, ils n'entendent que les excitations de meneurs et de mauvais bergers qui les détournent de leurs devoirs et leur montent la tête contre la société.

La femme, la jeune fille sans religion n'emploie pas mieux son dimanche. Ah ! qu'il y aurait moins d'avenirs compromis, moins de foyers divisés, moins de ménages brisés si, au lieu de fréquenter les lieux de plaisir et d'amusement, on venait davantage à nos cérémonies saintes !

III

Une autre plaie de notre époque, — je pourrais en citer bien d'autres, mais je ne veux pas abuser de votre attention, — c'est la *haine des classes*. Les pauvres jalousent les riches, ceux qui n'ont rien portent envie à ceux qui possèdent. Les premiers ne se demandent pas si leur pauvreté ne vient pas de leur manque de courage, de leur imprévoyance, de leur prodigalité et si les seconds ne doivent pas à leur travail acharné, à leur esprit d'ordre et d'économie le peu qu'ils possèdent. Non, ils n'écoutent que leurs convoitises et soupirent après le jour où ils pourront monter à l'assaut du capitalisme.

Croyez-vous, m. f., qu'il en serait ainsi si tout le monde venait à l'église et sanctifiait le dimanche ? Sans doute, cela ne supprimerait pas les inégalités, celles-ci sont nécessaires et proviennent de la nature qui ne saurait changer ; mais cela les atténuerait. A l'église, le riche et le pauvre, confondus dans la même assemblée, reçoivent le même baptême, leurs noms sont inscrits sur le même registre, ils sont chrétiens au même titre. A l'église, ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Aux pauvres comme aux riches, le prêtre chaque dimanche donne le nom de frères, ce qui est assez leur rappeler que devant Dieu ils sont frères eux-mêmes et tous égaux. A l'église, le riche et le pauvre s'agenouillent à la même Table sainte, le serviteur à côté de son maître, et les uns et les autres y reçoivent le même Dieu. « Passez, Monseigneur, » disait à Turenne un de ses domestiques en lui cédant le pas pour aller communier. — « Ici, répondit Turenne, il n'y a pas de Monseigneur, le serviteur est autant que son maître. »

Si tous étaient persuadés de ces vérités, si tous venaient les entendre chaque dimanche, si tous les mettaient en pratique, les riches d'une part regarderaient les pauvres de moins haut et verraient en eux des frères ; les pauvres, d'autre part, sachant que leur infériorité n'est qu'apparente et passagère, seraient moins humiliés de leur condition. Entre les riches et les pauvres, les grands et les petits, la religion établirait des rapprochements, elle diminuerait les distances en attendant qu'elle les supprime complètement au ciel.

Ah ! m. f., combien la société et les familles étaient plus unies, combien l'autorité était mieux obéie et plus respectée, combien les mœurs étaient plus honnêtes, combien tous étaient plus heureux quand tout le monde pratiquait la religion et sanctifiait le dimanche ! Prions pour que ce beau temps revienne et, dans la mesure où cela dépend de nous, travaillons à le faire revivre. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XXXV

7e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Protéger sa foi et faire le bien

Deux enseignements ressortent de cet évangile : d'abord, le soin avec lequel il faut *garder sa foi contre les faux prophètes ;* puis la *nécessité des bonnes œuvres* pour le salut.

I

Suivant le sens littéral de l'évangile, les faux prophètes, dans la pensée de Notre-Seigneur, ce sont d'abord ces scribes et ces pharisiens qui donnaient avec arrogance leurs pensées personnelles pour les pensées de Dieu, l'erreur pour la vérité. Mais les scribes et les pharisiens, qui entouraient le Maître, sont morts et la race des faux prophètes n'est pas éteinte.

Les faux prophètes, aujourd'hui ce sont ces hommes dangereux qui, par des promesses magnifiques, séduisent les masses et les entraînent à la révolte contre l'autorité légitime.

Les faux prophètes, ce sont encore ces livres malsains, qui foisonnent à notre époque, et qui souillent l'imagination, et par l'imagination le cœur, et par le cœur la vie tout entière.

Un écrivain qui fut fameux en son temps, Jules Vallès, disait d'eux qu' « ils font pleurer les mères et travailler les juges », et sur leur couverture on pourrait écrire ce que Dante vit inscrit sur la porte de son Enfer : « O vous qui entrez, laissez toute espérance... »

On objecte, pour les lire, qu'ils sont des chefs-d'œuvre de psychologie, d'observation et de style. — Qu'importe cela, si par les pensées qu'ils décalquent sur nos âmes, ils deviennent un obstacle à la fin supérieure de l'homme ? Qu'importe, en effet, qu'une coupe soit bien ciselée, si elle contient du poison ? Qu'importe qu'un poignard soit émaillé de pierreries, s'il donne la mort ?

II

Donc, en premier lieu, l'évangile nous recommande de protéger notre foi contre les faux prophètes. En second lieu il nous prêche la nécessité des bonnes œuvres pour le salut.

Pour être sauvé, il ne suffit pas de croire en Dieu, d'avoir une religiosité vague et peu gênante ; en un mot, de se construire une religion à soi. Il faut avoir la religion qui nous a été imposée par Jésus, notre bienfaiteur et notre seul sauveur. Or, cette religion demande qu'à côté du *bien croire,* nous nous appliquions au *bien faire,* que notre foi se manifeste par des œuvres bonnes, par la pratique de la loi de Dieu, — c'est-à-dire, d'une part, l'obéissance aux commandements généraux, et d'autre part la fidélité à ces devoirs particuliers qu'on appelle les devoirs d'état : « Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. »

A ceux qui disent : « Je crois en Dieu, je fréquente l'église, donc je serai sauvé, » l'apôtre S. Jacques répond : La foi sans les œuvres ressemble à un corps sans âme, elle est morte et improductive de la gloire éternelle.

C'est bien là l'enseignement de Jésus : « Ce ne sont pas ceux qui disent Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux. »

L'accomplissement de la volonté de Dieu et l'acquisition de la gloire éternelle sont inséparablement unis. Donc, soumettons de grand cœur nos vies à la loi divine, dont la pratique seule opère le salut !

XXXVI

8e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Le régisseur trop habile

La page évangélique d'aujourd'hui est une parabole. S. Jean Chrysostome nous apprend qu'il ne faut pas examiner les paraboles avec trop de rigueur, car souvent elles contiennent des détails de pur ornement, mais qu'il faut envisager seulement le but que le Seigneur se propose. Ainsi, parce que le maître loue l'économe infidèle, il ne faudrait pas conclure qu'il est permis de dissiper le bien d'autrui, puis de recourir à la fraude pour s'assurer de quoi vivre. Jésus veut louer seulement, non pas l'injuste conduite, mais l'adresse, la prudence, le savoir-faire de l'économe, et nous recommande d'être aussi avisés dans la gestion des intérêts de notre âme, que le régisseur l'était dans la conduite de ses propres intérêts.

Voici, du reste, l'explication de cette parabole.

L'homme riche représente Dieu, à qui appartiennent tous les biens, et ceux de la nature et ceux de la grâce.

L'économe, c'est nous. Et en effet, les biens que nous appelons nos biens, notre corps, notre âme, notre fortune ou notre aisance, nous sont confiés par Dieu temporairement ; ils nous sont prêtés, nous n'en sommes que les fermiers, les intendants ; ce sont des valeurs que nous devons gérer et dont nous rendrons compte. Si nous avons reçu l'intelligence, nous devons l'employer à rechercher les meilleurs moyens de faire le bien. Si nous avons reçu la fortune, nous devons en faire hommage à Dieu en en versant le superflu dans le sein de vrais pauvres, qui sont les mandataires de Dieu.

L'interrogatoire du maître, c'est le jugement après la mort. Pendant la vie, il nous semble que Dieu se désintéresse de notre conduite. Quand nous abusons de nos facultés, au fond de son éternité Dieu se tait, c'est sa miséricorde qui patiente. Mais à l'heure de notre mort, nous entendrons retentir cette implacable parole : « *Redde rationem villicationis tuæ, jam non poteris villicare.* Rends-moi compte de ta gestion, c'en est fait de toi, tu ne peux plus gérer mon bien. » Afin de tempérer la rigueur de notre jugement, nous devons déployer autant d'activité et de prudence pour l'acquisition du ciel que l'homme du siècle en déploie pour l'acquisition des biens de la terre. Pour acquérir les biens de la terre, les enfants du siècle ne reculent devant aucun sacrifice et se ménagent des amis et des protecteurs. De même, pour acquérir le ciel, nous devons faire des efforts et nous faire des amis. Quels sont ces amis ? Ce sont les infortunés que nous aurons soulagés ici-bas, car Notre-Seigneur considère comme fait à lui-même le bien qu'on fait aux pauvres. Ce sont aussi les âmes du purgatoire que nous aurons délivrées par nos prières et nos aumônes. Ce sont toutes les bonnes œuvres, et en particulier celles que nous aurons faites pour aider l'Eglise dans son apostolat. « Donnez la terre, dit S. Augustin, et vous recevrez le ciel. »

Donc, m. f., que nous ayons peu ou que nous ayons beaucoup, employons une partie de nos biens à nous faire des amis, qui nous seront secourables quand sonnera pour nous l'heure de rendre nos comptes.

POUR UNE PREMIÈRE MESSE

III

CE QU'EST LE PRÊTRE,
CE QUE LUI DOIVENT LES FIDÈLES

Mes bien chers frères,

En montant dans cette chaire pour vous adresser la parole, je ne puis me défendre, je vous l'avoue, d'une émotion que vous comprenez et qui doit vous paraître bien légitime.

Indépendamment de la circonstance toujours si impressionnante d'une Première Messe, je me retrouve en effet dans une église qui me rappelle un ministère de quatorze années, au milieu d'une population qui n'a pas oublié, je le sais, son ancien curé, mais que je ne puis oublier à mon tour parce qu'ensemble nous avons partagé bien des joies et aussi bien des peines. On ne quitte pas une paroisse où l'on a ainsi vécu, travaillé et souffert, sans y laisser quelque chose de son âme et de ses affections, et quand on y revient, surtout pour la première fois, le cœur, au souvenir du passé, est nécessairement ému.

En revenant aujourd'hui parmi vous, je manquerais à un devoir si je ne commençais par remercier la divine Providence qui vous a donné dans mon successeur le meilleur pasteur que vous ayez pu désirer. M. l'abbé X..., par sa bonté, son affabilité et son zèle, a su conquérir bien vite vos sympathies et votre confiance. Mon souhait le plus ardent est que vous le gardiez de longues années pour vous maintenir dans le bien et dans les habitudes chrétiennes.

En revenant parmi vous, je voudrais encore pouvoir me persuader que je retrouve la paroisse au complet. Hélas ! depuis mon départ, la mort, l'impitoyable mort, a déjà fait son œuvre et fauché plusieurs têtes ; il y a des figures qui ont disparu de cette église. Je les vois dans ma pensée pour leur envoyer en ce jour un salut pieux, le salut bienfaisant de la prière.

Et que vous dirai-je maintenant de la cérémonie qui se déroule ce matin sous nos yeux, et que j'attendais personnellement avec quelque raison, me semble-t-il, comme l'occasion la plus favorable pour vous faire visite ? Cette cérémonie, m. f., invite en réalité toute la paroisse à l'allégresse, parce qu'elle consacre solennellement l'entrée dans le sacerdoce d'un enfant du pays.

C'est toujours une gloire pour une paroisse de fournir des prêtres. Celle de B., il faut le reconnaître, en a fourni jusqu'ici un magnifique contingent ; et leur nomenclature, si j'avais le temps de la faire, me permettrait de signaler d'admirables exemples de vertus sacerdotales. Vous allez prendre dignement votre place parmi eux, mon cher ami, et cette perspective apporte à votre famille une bien douce et bien grande joie, car, au risque de blesser la modestie de vos bien-aimés parents, je dois dire qu'ils sont de la race des chrétiens d'autrefois qui savaient si bien vénérer dans le prêtre le représentant ou ministre plénipotentiaire du bon Dieu.

Je me souviens de la satisfaction qu'ils éprouvaient avant votre Première Communion, à voir la piété et le goût des choses religieuses se développer dans votre jeune âme. Je me souviens de leur empressement à accueillir mes ouvertures, lorsque j'ai voulu leur demander s'ils étaient disposés à vous laisser venir prendre des leçons de latin au presbytère, parce qu'il me semblait distinguer en vous des germes de vocation ecclésiastique. Et ensuite, quel bonheur leur a procuré votre entrée au petit séminaire ! Comme ils étaient fiers des succès que vous remportiez chaque année, et plus encore du bon témoignage que vos maîtres rendaient de votre conduite après chaque trimestre ! Mais en même temps, avec quelle générosité, avec quelle inlassable persévérance ces chers parents se sont imposé les sacrifices nécessités par de longues études ! Voici enfin le jour impatiemment attendu où il leur est permis de vous voir ordonné prêtre et inaugurant votre sacerdoce dans l'église qui a été déjà le lieu de votre baptême et de votre Première Communion. Encore une fois, ils sont heureux en ce moment, heureux au delà de toute expression, et c'est bien juste.

Quant à moi, m. f., je ferai observer qu'en cette belle fête mes espérances se trouvent réalisées, car j'assiste au couronnement d'une œuvre qui a été l'objet de ma sollicitude la plus vive. Mon ministère dans la paroisse n'aurait-il eu d'autre résultat apparent que de diriger vers le sacerdoce un enfant que la Providence paraissait recommander à mon attention, en voyant cet enfant devenu prêtre monter à l'autel aujourd'hui pour y offrir solennellement la sainte Victime, je ne puis que m'estimer bien récompensé et me sentir bien consolé. Volontiers je dis au bon Dieu : « Mon Dieu, il me semble qu'à B. je n'ai pas tout à fait perdu mon temps et ma peine. »

Ceci dit, m. f., je ne veux pas vous entretenir bien longuement. La circonstance demande naturellement que je vous parle du prêtre : c'est ce que je vais essayer de faire en quelques mots, vous rappelant d'une part ce qu'est le prêtre dans le monde, et d'autre part ce qu'il est en droit d'attendre des fidèles.

I. — *Ce qu'est le prêtre dans le monde*

A juger d'après les apparences, et surtout au dire de ceux qui se plaisent à dénigrer, à rabaisser la religion et tout ce qui appartient à la religion, le prêtre dans le monde est un homme comme un autre, et l'on ne voit pas qu'il y ait lieu de le considérer plus qu'un autre. Mais pour quiconque a la foi et juge suivant la foi, le prêtre dans le monde ne joue pas un rôle ordinaire. Il joue au contraire un rôle qui le distingue de la manière la plus éclatante. En recevant l'onction sacerdotale, il a été séparé, devant Dieu, du reste des hommes ; il a été revêtu pour toujours d'un caractère sacré, d'une dignité sainte qui véritablement ne permet plus de dire de lui qu'il est un homme comme un autre.

Ecoutez en effet, m. f., les paroles adressées par N.-S. Jésus-Christ à tous les prêtres dans la personne des Apôtres : « *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* **Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je**

vous envoie. » Mon Père m'a envoyé sur la terre pour accomplir une grande mission : il m'a chargé de sauver le monde, et il m'a donné tout pouvoir pour cela. Comme il m'a envoyé, je vous envoie à mon tour, afin que par votre intermédiaire, les hommes participent tous au fruit de la Rédemption que je suis venu leur apporter. Vous perpétuerez donc mon œuvre ici-bas à travers les âges. Allez, je vous donne pour cela tout pouvoir, toute autorité. Je vous donne en particulier le pouvoir d'offrir le sacrifice de mon corps et de mon sang pour appliquer aux pécheurs les mérites et les satisfactions de ma Passion et de ma mort sur la croix. Je vous donne aussi celui de remettre les péchés ; si énormes et si nombreux qu'ils puissent être, je vous le déclare, ils seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Et tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans les cieux.

Voilà, m. f., ce que Notre-Seigneur a dit autrefois aux Apôtres, et dans la personne des Apôtres à tous les prêtres qui doivent leur succéder et remplir la même mission à travers les siècles. Aussi savez-vous la réponse d'un enfant à qui l'on demandait un jour ce que c'est qu'un prêtre ? « Un prêtre, dit-il après avoir réfléchi quelques instants, mais c'est le Christ sur la terre. » Et il avait raison. Il l'avait entendu dire et répéter sur les genoux de sa mère, qui lui avait ainsi exprimé une chose merveilleusement juste. De par la volonté même de N.-S. Jésus-Christ, le prêtre sur la terre est son remplaçant, son représentant auprès des hommes. Notre-Seigneur est venu apporter le salut au monde, or le prêtre n'a pas une autre mission : son rôle, comme celui de Notre-Seigneur, est de sauver les hommes pécheurs et de les conduire au ciel. Et dans ce but, que fait-il ? Il enseigne ce que Jésus-Christ lui-même a enseigné, c.-à-d. les vérités qu'il faut croire et les devoirs qu'il faut de toute nécessité pratiquer pour plaire à Dieu. Dans ce but, il purifie les consciences par le moyen de l'absolution sacramentelle. Dans ce but enfin, il renouvelle le prodige de la Cène, et reproduit chaque jour sur l'autel l'adorable sacrifice du Calvaire.

Le prêtre, je viens de le dire, purifie les consciences par l'absolution sacramentelle. Avez-vous jamais songé à ce qu'il y a de divin dans cette fonction ? Pour vous en rendre compte, écoutez donc cet exemple.

Deux malades sont à l'agonie, et tous deux tremblent à l'approche de l'éternité, parce qu'ils ont mené l'un et l'autre une vie très coupable, et s'ils meurent dans cet état, c'est la damnation qui les attend sur-le-champ avec toutes ses horreurs.

Mais voici que N.-S. Jésus-Christ lui-même se présente au chevet de l'un de ces moribonds. S'étant fait connaître, il le console, il l'encourage à se repentir ; puis, le voyant pénétré de regret, sincèrement contrit, il lui déclare qu'il lui est fait miséricorde et que son âme peut s'en aller tranquillement de ce monde, parce que toutes ses fautes sont pardonnées.

Or pendant ce temps, l'autre malade reçoit la visite d'un prêtre. Celui-ci également lui apporte des paroles de consolation et d'encouragement, entend sa confession accompagnée de véritables sentiments de contrition, et finalement lui donne l'absolution. — Les deux malades meurent presque aussitôt. Que le premier soit sauvé, il n'y a pas à en douter, puisqu'il a été absous par Jésus en personne qui détient très certainement le pouvoir d'ouvrir le ciel à ceux qu'il fait bénéficier de sa miséricorde. Mais le second, m. f., est sauvé aussi sûrement, car la sentence d'absolution prononcée par le prêtre a la même valeur, la même efficacité que celle qui sort de la bouche de Notre-Seigneur. Que ce soit le prêtre, ou que ce soit Notre-Seigneur qui dise au pécheur repentant : « Je te remets tes péchés ; ils seront désormais oubliés, » le résultat est identique.

Et cependant, remarquez-le, si cela est admirable, ce n'est encore rien auprès du pouvoir d'offrir chaque matin sur l'autel le sacrifice du corps et du sang de N.-S. Jésus-Christ. Investi de cet autre pouvoir qui lui a été conféré comme le précédent au jour de son ordination sacerdotale, que fait donc le prêtre quand il célèbre la sainte messe ? Ce qu'il fait, m. f. ? Il commande ni plus ni moins au Fils de Dieu de venir habiter sous les espèces eucharistiques ; et le Fils de Dieu lui obéit. Incliné sur l'hostie et sur le calice au moment de la consécration, il n'a qu'à prononcer ces simples paroles : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang, » et immédiatement un prodige inouï s'accomplit : le pain et le vin sont changés soudain au corps et au sang de N.-S. Jésus-Christ, c.-à-d. en N.-S. Jésus-Christ lui-même, parce que là où est son corps, là où est son sang, il est présent lui-même tout entier.

Et ce prodige, le prêtre ne l'opère pas une fois seulement, mais tous les jours, quand il monte à l'autel. Tous les jours invariablement, dès qu'il a prononcé les paroles de la Consécration, Notre-Seigneur en personne descend du ciel et vient se placer entre ses mains, pour s'abandonner entièrement à sa disposition, lui donnant la liberté de le toucher, de l'offrir comme victime, de le prendre enfin et de le distribuer aux autres dans la sainte communion ; privilège vraiment insigne, dont les anges, malgré leur éminente pureté et l'excellence de leur nature, n'ont jamais joui et ne jouiront jamais.

II. — *Ce que les fidèles doivent au prêtre*

Vous voyez suffisamment par ces quelques réflexions, m. f., quel rôle auguste le prêtre remplit dans le monde. Examinons maintenant ce qu'il est en droit d'attendre des fidèles, ou, en d'autres termes, quels devoirs s'imposent à son égard. Trois devoirs surtout incombent envers le prêtre : le *respect*, la *reconnaissance* et la *docilité*.

1. Pourquoi le prêtre doit-il être *respecté ?* Précisément parce qu'il est le ministre de N.-S. Jésus-Christ. Vous savez en effet que, dans la société, le respect s'impose envers quiconque est investi d'une charge ou d'une fonction qui l'élève au-dessus des autres. Or, comme ministre de N.-S. Jésus-Christ, le prêtre

est revêtu d'une dignité telle que rien ici-bas ne peut lui être comparé. Par conséquent, s'il y a, parmi les hommes, quelqu'un qui mérite d'être respecté, avant tout c'est le prêtre. Les vrais chrétiens le comprennent sans peine. Voulez-vous un exemple?

Un jour, des touristes, descendant du Vésuve dont ils avaient visité le cratère, entrèrent dans une hôtellerie. Ils demandèrent de l'eau pour se laver les mains avant de se mettre à table. L'hôtesse s'aperçoit que l'un d'eux est prêtre. Aussitôt, elle lui enlève le linge qui avait servi à ses compagnons. « Cette toile rude et grossière, dit-elle, ne convient pas à des mains qui ont tenu Jésus-Christ. » Et elle s'en va chercher une autre toile plus fine, une toile brodée, pour honorer ces mains du prêtre dont elle eût voulu, semble-t-il, garder l'empreinte. Cette femme, dans son grand respect pour le prêtre, avait raison.

Lisez du reste la vie des Saints. Vous verrez en particulier que S. Antoine, l'illustre patriarche des moines de l'Orient, portait aux prêtres un tel respect qu'il s'agenouillait devant tous ceux qu'il rencontrait et ne se relevait point avant d'avoir reçu leur bénédiction.

Il est bon de noter aussi à ce sujet le mot célèbre de S. François d'Assise : « Si je rencontrais en même temps un ange et un prêtre, disait-il un jour, je saluerais le prêtre avant l'ange, parce que le pouvoir du prêtre dans l'ordre de la grâce l'emporte sur celui de l'ange. » S. François d'Assise raisonnait juste. L'ange sans doute est l'ami de Dieu, et c'est pour lui un grand honneur ; mais le prêtre n'est pas seulement son ami, le prêtre est son représentant au milieu du monde : c'est un titre beaucoup plus grand.

Donc, m. f., respect au prêtre ! Notez-le bien : cela ne veut pas dire que le prêtre doit être considéré comme un homme sans défaut, et qu'en particulier dans une paroisse un curé est un être parfait chez lequel il ne peut y avoir absolument rien à reprendre. Non, pas plus qu'un père et une mère dans une famille, le prêtre n'est exempt des misérables imperfections qui affligent la pauvre nature humaine. Mais malgré les défauts, les imperfections, les faiblesses même que l'on peut remarquer, il ne cesse pas d'être sur la terre et devant les fidèles le ministre accrédité de N.-S. Jésus-Christ. Et Dieu entend, Dieu veut qu'on ne considère en lui que son caractère de prêtre pour l'entourer toujours et partout d'un profond respect. Encore une fois, voilà ce que n'oublient jamais les bons chrétiens.

Respect au prêtre, et comment ? Dans les procédés et en même temps dans les paroles. *Dans les procédés* d'abord. Dans ce but, je vous en prie, saluez-le toujours quand vous le rencontrerez. Le salut en effet est un acte de politesse et une marque de respect, et le prêtre, quel qu'il soit, y a droit. Les esprits forts d'aujourd'hui ne sont pas de cet avis, et il n'est pas rare de voir jusque dans nos campagnes des gens qui affectent de passer la tête haute à côté du prêtre, comme s'ils risquaient de se montrer petits en le saluant. Protestez contre cette façon d'agir par une conduite contraire, et quand vous vous trouvez en présence d'un prêtre, que vous le connaissiez ou non, que ce soit votre curé ou un étranger, qu'il soit jeune ou vieux, distingué ou vulgaire, peu importe, saluez toujours en lui le ministre de Jésus.

Respect *dans les paroles*. Croyez-moi, tenez-vous bien en garde contre la manie si commune, par le temps qui court, de critiquer à tout propos le prêtre et de le desservir dans les conversations par des attaques railleuses ou des insinuations malveillantes. Allez chez les Mahométans, chez les Juifs, chez les païens : vous ne les entendrez jamais mal parler des ministres de leur culte, et ils sont scandalisés au contraire de la manière dont les catholiques traitent les leurs. Ils ne comprennent pas qu'on puisse manquer de respect à ceux qui ont la haute et sublime mission de mettre la terre en rapport avec le ciel et de tenir ici-bas la place de Dieu.

2. Au respect envers le prêtre, il faut joindre *une affectueuse reconnaissance*. En effet, quand on a du cœur, on est toujours reconnaissant pour celui dont on reçoit du bien. Or, à l'exemple du divin Maître, que fait le prêtre dans le monde ? Il passe sa vie à faire le bien. Réfléchissez un peu. Si vous avez l'avantage d'être chrétiens depuis votre baptême ; si, dès vos jeunes années, vos intelligences ont été initiées à la connaissance des vérités religieuses ; si vos âmes ont été purifiées par le pardon ; si vous avez goûté au jour de votre Première Communion et maintes fois depuis peut-être les douces joies de la Table sainte ; si vos enfants ont été traités de la même manière, et si on leur a enseigné à vous respecter, à vous obéir ; si ensuite, à l'heure de la souffrance, une main amie vient essuyer vos larmes et mettre sur vos plaies le baume de la résignation chrétienne ; à votre dernière heure encore, quand tout vous fuit et vous abandonne, si vous recueillez une parole consolatrice, une absolution rassurante ; si vos âmes reçoivent en purgatoire un soulagement et leur délivrance, à qui êtes-vous redevables de tous ces bienfaits ? Au prêtre.

Jugez si, à tous ces titres, il n'a pas le droit d'attendre de vous reconnaissance et affection, surtout si vous voulez bien considérer que dans son ministère tout converge vers un but capital, qui est d'assurer le salut de vos âmes pour l'éternité. Vous béniriez, n'est-ce pas, sans la moindre hésitation celui qui vous apporterait une magnifique fortune avec l'assurance d'une vie exempte de soucis et de peines. Le prêtre, lui, a mission de vous donner le ciel avec ses délices éternelles. Et certes vous devez savoir qu'entre tout l'or du monde et le ciel, entre le bonheur de cette vie et les joies de l'éternité bienheureuse, il n'y a pas de comparaison possible. La parole de Notre-Seigneur est assez explicite à cet égard : « Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme ? »

M. f., au lieu d'être aimé et béni, le prêtre, de nos jours, est souvent haï et odieusement persécuté. Eh bien ! ne soyez jamais du nombre de ceux qui lui font la guerre. Soyez au contraire du nombre de ses fidèles amis, et sachez lui en donner des preuves

sincères quand l'occasion se présente. L'occasion ne se présente-t-elle pas, par exemple, sous une forme spéciale quand il s'agit chaque année du Denier du culte ? Il y a là pour vous depuis la loi de Séparation non pas seulement une dette de justice, mais une dette de cœur à acquitter. Cette dette, acquittez-la avec toute la reconnaissance qui sied à des chrétiens, acquittez-la généreusement, sans jamais marchander.

3. Enfin si vous devez au prêtre le respect et la gratitude affectueuse, vous lui devez aussi la *docilité,* et cela, m. f., à cause de l'autorité qu'il a reçue de N.-S. Jésus-Christ. « Qui vous écoute m'écoute, a dit le Sauveur en parlant de ses prêtres, et qui vous méprise me méprise. *Qui vos audit, me audit ; qui vos spernit, me spernit.* » Tel est le principe de la soumission que le prêtre attend de vous en tout ce qui regarde la foi, la morale et la discipline. Sa voix est l'écho de la voix de N.-S. Jésus-Christ.

Pourquoi faut-il que dans nos paroisses, le prêtre qui remplit les fonctions de pasteur soit si peu écouté au temps où nous sommes ? Ah ! sans doute on ne voudrait entendre descendre de la chaire de nos églises que des paroles agréables et flatteuses ; on aimerait, on désirerait des enseignements, des sermons, des avis, des recommandations ne renfermant rien d'ennuyeux, ni de gênant ; on trouve insupportable que le prêtre, en face des désordres et des transgressions qui se multiplient sous ses yeux, répète sans cesse le fameux mot de S. Jean-Baptiste : « *Non licet.* Cela n'est pas permis ! » Mais, m. f., le prêtre ne peut pas tenir un langage différent de celui qu'il tient ; car autrement, il ne ferait pas son devoir, il serait infidèle à son mandat, et au lieu de travailler à sauver les âmes, il préparerait lui-même leur perte. Quand il vous exhorte ou qu'il vous reprend, c'est toujours dans votre intérêt, pour votre plus grand bien. Ayez dès lors l'esprit assez chrétien pour l'écouter et lui obéir toujours, vous ne le regretterez pas.

* *

Il faut cependant que je m'arrête. Mon cher ami, vous allez remonter à l'autel pour offrir la sainte Victime. Toute l'assistance s'unira à vous pour obtenir par cette messe solennelle une abondante effusion des grâces divines. Vous donnerez, n'est-ce pas, une place dans votre *Memento* à tous ceux qui ont voulu ce matin s'associer à votre joie. Vous demanderez à Dieu de bénir miséricordieusement vos bons parents, et votre famille entière ; de bénir votre pasteur si dévoué, et tous ces vénérés confrères qui sont venus nombreux vous apporter le témoignage de leur sympathie ; de bénir la paroisse pour qu'elle reste chrétienne et qu'elle continue de donner des prêtres. Vous demanderez enfin au bon Dieu de bénir, pendant le peu de temps qu'il lui reste peut-être à vivre, celui qui a dirigé vos premiers pas vers le sacerdoce. Et nous à notre tour, nous prierons ardemment le bon Maître de vous bénir vous-même, pour que vous fournissiez sur la terre une sainte et fructueuse carrière en attendant l'éternelle récompense du ciel. Ainsi soit-il.

TRIDUUM PRÉPARATOIRE A LA RÉNOVATION DES VŒUX DE RELIGIEUSES

II

LE RELACHEMENT ET LA TIÉDEUR

Sic non potuistis una hora vigilare mecum ?

Vous n'avez donc pu veiller une heure avec moi ? (Math., XXVI, 40).

Mes Sœurs,

Au soir du Jeudi Saint, dans le jardin des Oliviers, Jésus agonisait. Il avait pris avec lui ses Apôtres, il leur avait demandé de veiller et de prier avec lui ; plus spécialement il s'était adressé à Pierre, Jacques et Jean, les privilégiés du Thabor, ses intimes ; il les avait amenés à l'écart, tout près de lui, afin que leur présence affectueuse le réconfortât au cours de l'épreuve atroce qu'il savait imminente. Il leur avait confié l'angoisse étrange qui l'étreignait : « Mon âme est triste à en mourir, » avait-il avoué. Il leur avait instamment recommandé de veiller avec lui, de prier avec lui. Puis il s'était livré à la justice de son Père.

Il était revenu vers eux après un premier assaut de son âme par les affres de l'agonie ; il était revenu chercher un peu de sympathie, un peu de consolation... Les apôtres dormaient... Insoucieux des souffrances, visibles pourtant, de leur bon Maître, ils avaient cédé à la fatigue de leurs corps, ils s'étaient couchés, et ils dormaient.

Jésus les éveilla tristement. « Ainsi donc, dit-il à Pierre, vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? » Puis il reprit sa lutte silencieuse avec la justice divine. Quand il revint une seconde fois, puis une troisième fois, les apôtres dormaient encore, ils dormaient toujours.

Et cependant, ils venaient de communier pour la première fois, ils venaient d'être ordonnés prêtres, ils venaient d'entendre le plus magnifique, le plus émouvant des testaments qu'ait enregistrés l'histoire, ils venaient de constater chez leur Maître si bon une souffrance, une détresse indicibles. Rien n'y faisait, ils dormaient.

Cette conduite des apôtres nous paraît inexplicable, monstrueuse ; nous sommes tentés de les taxer d'égoïsme, de trahison, de lâcheté. — Soit ! ces accusations sont méritées, mais prenez garde qu'elles retombent sur nous aussi.

En un certain sens, l'agonie de Jésus n'est pas terminée. Elle se continue dans les efforts que tente l'Eglise pour sauver les âmes, dans les durs travaux des missionnaires et des apologistes, dans les souffrances qu'endurent partout les disciples du Crucifié, dans les contradictions qu'ils rencontrent, dans les combats qu'ils soutiennent, dans le martyre qu'ils subissent.

« J'accomplis dans mon corps, disait S. Paul, ce qui manque à la passion de Jésus-Christ. » L'Eglise répète cette parole inspirée, elle la répète avec d'autant plus d'à-propos qu'elle est, en effet, Jésus con-

tinué, Jésus souffrant, Jésus militant, Jésus sauvant les âmes par la vertu du sang rédempteur.

Et comme Jésus, elle dit aux privilégiés de l'amour divin, à ceux qui ont entendu l'appel du Maître, qui ont suivi sa voix et ont reçu le don mystérieux de son intimité sacrée, à ceux qui ont le droit de proclamer à la face du ciel et de la terre : « Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui, » à ces nouveaux apôtres du Thabor, elle dit, la sainte Eglise : « Veillez et priez avec moi. Par votre fidélité dans l'obéissance, par vos prières, par votre piété généreuse, aidez-moi, réconfortez mon cœur, soutenez mes bras, arrachez au ciel les grâces qui rendront mes enfants victorieux sur la terre et triomphants dans le ciel. »

Or, quel cas faisons-nous de ces supplications pressantes de l'Eglise ? Quel cas en avez-vous fait ? Quel cas en fais-je moi-même ?

Ah ! que trop justement Notre-Seigneur a lieu de faire retentir au fond de nos consciences la plainte lamentable du soir de l'agonie : « Ainsi donc, vous n'avez pu veiller une heure avec moi !... Cette vie que je vous ai donnée, cette vie qui n'est qu'une heure quand on la compare à l'éternité, cette vie que vous m'aviez consacrée, vous n'avez donc pu la passer avec moi dans le recueillement et la prière ? Vous n'avez donc pas eu pitié de ma détresse, de mes labeurs, de mon martyre ; vous n'avez donc pu m'aider un peu, me consoler, me témoigner enfin quelque sympathie, vous qui me devez tout et que j'ai tant aimés ! Ah ! pourquoi ? »

Pourquoi ? — Hélas ! la réponse est trop facile ; et justement parce qu'elle est trop facile, on n'y prend pas garde et il est nécessaire de la méditer soigneusement.

Pourquoi ? — Parce que nous sommes sensibles à notre intérêt propre, et parce qu'aussi nous ne réfléchissons pas aux conséquences terribles du relâchement et de la tiédeur où nous entraîne cet intérêt propre.

I

Quand je parle de tiédeur et de relâchement, je n'entends rien au-delà de ce que signifient ces mots dans la langue théologique.

Le monde a là-dessus des idées toutes différentes. Quand il parle de tiédeur, de relâchement dans les Ordres religieux ou dans le clergé, il vise des fautes graves, des vices honteux, des crimes parfois, et à tout le moins des habitudes fort répréhensibles. Parfois, il affecte de s'en scandaliser ; parfois, il en rit ; mais, dans l'un comme dans l'autre cas, il n'y cherche qu'une excuse à sa propre inconduite. Je me hâte d'ajouter que cette excuse ne vaut rien : d'abord parce que la faute de l'un n'excuse pas la faute de l'autre ; ensuite parce que toutes les accusations d'immoralité que le monde se plaît à lancer contre les monastères et les prêtres ne sont rien qu'un ramas d'ignobles calomnies.

Je sais bien qu'il y a parfois de vrais scandales ; n'y eut-il pas dans le collège des Douze un traître, Judas ? Mais les malheureux qui suivent la trace de l'apôtre prévaricateur demeurent, Dieu merci, l'exception. En tout cas, ce n'est pas à eux que je songe actuellement, ni, quoi que je puisse dire, d'eux que j'entends parler.

J'entends parler uniquement des âmes sincèrement attachées à leur vocation, des âmes vraiment dévotes, des religieuses animées de l'amour du bon Dieu et désireuses de bien faire, mais que l'amour-propre, l'égoïsme, pour l'appeler par son nom, incline à se relâcher de leur ferveur première ou entraîne par des voies indues.

Comme nous le constations hier, ce que Dieu nous demande, c'est notre volonté. « *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.* Mon fils, donne-moi ton cœur ; non pas ton cœur de chair, mais ton cœur spirituel, ton libre arbitre, ta volonté entière. » Or, ce sacrifice-là, s'il est le plus beau, le plus nécessaire, le plus méritoire, est aussi le plus difficile. On donne encore volontiers de son or et de son temps ; on donne sa pitié, ses sympathies, son affection sensible, ses paroles, ses démarches, ses soins ; on donne tout, mais on tient à garder la maîtrise de soi, on tient à compter pour quelque chose et à être quelqu'un.

Comme le dit l'auteur de l'*Imitation :* « Que cette maxime paraît dure à beaucoup : « Fais abnégation de toi, prends ta croix et suis Jésus ! » (II, XII). Ah ! l'abnégation, ce n'est pas « l'œuvre d'un jour ni un jeu d'enfant » (III, XXXII). La nature est toujours là qui réclame sa part et se plaint qu'on la lui mesure trop chichement. Elle voudrait, cette pauvre nature humaine, dans son égoïsme aussi monstrueux qu'il est, Dieu merci, inconscient, elle voudrait se faire le centre du monde et que tout convergeât vers elle.

Oh ! elle ne demande pas mieux que de se dépenser, de se dépouiller et au besoin de se sacrifier ; mais elle exige qu'on lui laisse d'abord l'honneur de faire tout cela de son plein gré, comme et quand il lui plaît, et qu'ensuite on remarque sa générosité et qu'on lui en fasse des compliments. De là procèdent à peu près toutes les défaillances dans le service du bon Dieu, de là naît la tiédeur, et par là commence et s'accentue le relâchement.

Voyez en effet comment les choses se passent. On s'est donc donné à Dieu dans toute la ferveur de son âme ; on lui a tout consacré et l'on est bien résolu à tenir sa promesse... Oui, mais quand il s'agit d'en venir de la théorie à la pratique, de la résolution à l'action, des difficultés imprévues surgissent. Tantôt, c'est un événement fâcheux qui dérange nos plans ; tantôt c'est une épreuve qui tombe à l'improviste ; tantôt l'on nous comprend mal et l'on dénature nos meilleures intentions ; tantôt l'on nous impose une ligne de conduite qui nous paraît critiquable, ou bien l'on nous met en un poste que nous estimons inférieur ou supérieur à nos mérites, en tout cas qui nous déplaît ; enfin, nous sommes contrariés.

Dans ces occasions, — et d'autres semblables qu'il serait trop long d'énumérer, — si nous étions vraiment religieux, nous nous empresserions de reconnaître et d'adorer l'ordre de Dieu, une manifestation visible et palpable de sa volonté juste et sainte.

Nous lui dirions : « Seigneur, je vous ai donné ma volonté afin que vous décidiez de tout à ma place ; j'accepte donc ce que vous voulez pour moi, cette souffrance, cet accident, cette contradiction, cette humiliation, ce déboire, ce poste qui m'effraie, cet autre qui mortifie ma vanité, cet ordre que je ne comprends pas, tout ce que vous voulez. Je l'accepte, Seigneur, parce que c'est votre volonté et que je n'ai pas d'autre volonté que la vôtre. Je l'accepte sans réserve, je me soumets entièrement. » Et nous irions, l'âme en paix, où la Providence nous enverrait.

Voilà ce que nous dirions, voilà ce que nous ferions, dût-il nous en coûter, comme à Notre-Seigneur au jardin de l'Agonie, une sueur de sang, si nous étions parfaitement religieux.

Mais la perfection est longue à s'acclimater dans une âme, elle demande bien du travail et bien de la peine ; c'est une œuvre complexe infiniment, d'un dur apprentissage et qui connaît peu de fidèles.

Alors, comme nous ne sommes pas parfaits, nous regimbons contre la volonté divine.

Les uns se laissent aller au découragement. A l'exemple des apôtres, ils s'endorment. A quoi bon lutter ? A quoi bon s'efforcer ? La vie est si triste ; le monde, même notre monde religieux, est si méchant, si mal intentionné, qu'il est bien inutile de tenter quoi que ce soit : ce serait perdre son temps et sa peine. Laissons donc passer les événements et garons-nous le mieux possible de leurs contre-coups. La règle est là, nous la suivrons suffisamment pour que la conscience ne réclame pas trop. Nous obéirons à nos supérieurs avec juste assez de docilité pour qu'ils hésitent à nous blâmer et que cependant ils craignent de nous donner de nouveaux ordres. Nous éviterons de nous compromettre dans nos conversations et nos relations avec les gens de l'extérieur et ceux de l'intérieur, mais nous ne laisserons échapper aucune occasion de nous donner un peu de bon temps, au contraire. Nous ferons choix de quelques personnes sûres avec lesquelles nous nous entretiendrons plus volontiers parce que leur humeur s'accorde avec la nôtre. En somme, nous nous arrangerons une petite existence pas trop malheureuse, où notre âme, ramassée sur elle-même, pelotonnée dans son petit intérieur, goûtera de petites joies, de petites satisfactions, de petits plaisirs, et ne subira jamais, ou le moins possible, rien qui la contrarie.

Si je ne craignais de passer la mesure, je dirais que ces âmes réalisent l'idéal de l'égoïsme, que ce sont des prodiges, des monstres d'amour-propre, qu'elles mentent à leurs vœux et parjurent leurs serments, qu'elles se volent à Dieu à qui elles appartiennent de par leurs vœux, qu'elles trahissent Jésus, qu'elles l'abandonnent lâchement sur sa croix et que, pendant qu'il agonise et meurt pour elles, elles n'ont d'attention et de cœur que pour tirer de ses souffrances un plus grand profit pour leur bien-être personnel.

Mais, Dieu merci, ces âmes n'ont pas conscience de leur forfaiture. D'elles, comme des soldats qui crucifièrent Jésus, il faut dire : « Elles ne savent pas ce qu'elles font. » Elles ont suivi leur instinct, sans bien s'apercevoir qu'elles obéissaient au penchant de leur nature, sans prendre garde surtout qu'elles s'étaient consacrées à Dieu par les vœux de religion pour combattre précisément le penchant de leur nature, sans réfléchir enfin sur l'opposition flagrante qu'il y a entre leur somnolence spirituelle et l'idéal qu'elles ont embrassé. Leur culpabilité en est atténuée sans doute, mais leur état n'en est pas moins grave, et je frémis à la pensée qu'elles pourraient bien ne se réveiller qu'entre les mains du Dieu vivant, en présence de Jésus crucifié dont elles ont répudié la vie souffrante et qui leur dirait trop justement : « Quoi donc, vous n'avez pu veiller une heure avec moi ! »

D'autres âmes arrivent, par une voie opposée, à peu près au même résultat. Elles sont actives, celles-ci, elles ont un tempérament énergique, il faut qu'elles se dépensent.

Viennent les épreuves et les contradictions, immédiatement elles réagissent ; mais ce n'est pas sur elles-mêmes que tombe cette réaction pour modérer leur fougue et réprimer les incartades de leur volonté ; c'est contre la règle, les supérieurs, ou l'ordre des événements providentiels qu'elles la tournent.

Elles se plaignent indiscrètement et s'impatientent des maladies. Elles s'irritent des contre-temps. Elles murmurent contre les lisières qu'imposent à leur zèle la règle et les défenses des supérieurs. Elles s'ingèrent en toute espèce de travaux ; il faut toujours des entreprises nouvelles à leur activité dévorante. N'est-on pas sur terre et en religion pour se dévouer au service du bon Dieu ? D'après cette belle maxime, elles s'en voudraient de rester une seule minute sans faire œuvre utile, et naturellement par œuvre utile elles entendent ce qui leur paraît tel. Les supérieurs et la règle indiquent bien un certain nombre de pratiques, ils en imposent même assez pour qu'on n'ait pas à en chercher ailleurs ; mais, précisément, les pratiques qu'imposent les supérieurs et la règle n'ont pas le don de leur agréer. Sans doute, elles les trouvent bonnes, oui, mais elles en connaissent de bien meilleures. Et ne convient-il pas d'aller toujours au meilleur ? Donc, ces âmes n'auront de cesse qu'elles n'aient arraché à leurs supérieurs l'autorisation d'entreprendre les œuvres surérogatoires qui les ont séduites, et alors elles s'y donnent à plein cœur.

Cela va très bien ; seulement, comme après tout les forces humaines ont des limites, il faut bien qu'un peu de relâche se produise d'un côté ou d'un autre. Alors, que devient la régularité ? Que devient l'obéissance ? Que devient la soumission à la volonté de Dieu ?

Peuvent-elles dire, ces âmes, qu'elles font la volonté de Dieu, quand il n'est que trop évident qu'elles n'en font qu'à leur tête, que toutes leurs entreprises et leur activité sont au service de leurs idées propres, de leur volonté propre ?

Oh ! ce ne sont pas des âmes endormies, je le reconnais ; et pourtant, comme aux premières, Notre-Seigneur leur dira : « Ainsi donc, vous n'avez pu veiller une heure *avec moi ?...* Vous avez veillé,

certes, mais ce n'était pas avec moi, ce n'était pas pour moi. Que ceux pour qui vous avez tout fait vous paient le salaire mérité. »

II

Faut-il conclure que toutes ces âmes, et celles qui se replient égoïstement sur elles-mêmes, et celles qui travaillent en marge de leur règle et de la volonté divine, sont en état de péché mortel, en état de damnation ?

Cela peut être ; mais dans la plupart des cas j'aime à croire que ce serait exagéré.

Il n'y a de faute mortelle que s'il y a matière grave, pleine connaissance et parfait consentement. Or ici, généralement parlant, la matière n'atteint pas une gravité extrême et la connaissance est plutôt confuse. On se laisse entraîner, on se laisse aller, on n'agit pas de propos délibéré, après avoir mûri son dessein et en avoir étudié tous les tenants et aboutissants. D'ailleurs, aucun point de la règle, s'il n'est en outre commandé par la loi naturelle ou divine, n'oblige sous peine de péché mortel.

Pourvu donc que l'on garde le respect de sa règle et que dans l'ensemble on s'y conforme de manière à éviter le scandale, il n'y a pas faute grave à ces manquements particuliers que je viens de vous signaler et qui constituent le relâchement et la tiédeur. — Est-ce à dire qu'il n'y a pas de faute du tout, et que les âmes tièdes, les religieuses relâchées se peuvent tranquilliser dans leur état ?

Ce serait une autre imagination, et plus manifeste et plus dangereuse que la première. — D'abord, n'est-ce donc rien que le péché véniel, pour qui Dieu n'a pas jugé trop sévère d'allumer les flammes vengeresses du purgatoire ? Et Dieu sait si ces âmes en commettent ! N'est-ce rien qu'une simple imperfection, qui ôte à un acte vertueux le plus clair de son mérite ? Enfin, n'est-ce rien que de contrister le cœur divin du bon Maître qui nous a tant aimés et que nous avons juré d'aimer à notre tour de tout notre pouvoir, de toutes nos forces, de tout notre cœur ?

Ah ! prenons-y garde ! On ne joue pas avec l'amour d'un Dieu crucifié ! « Ce n'est pas la justice, a dit Lacordaire, qui est sans miséricorde, c'est l'amour », l'amour méconnu, l'amour méprisé.

Notre-Seigneur ne disait-il pas à votre sainte sœur Marguerite-Marie : « Prends bien garde de ne jamais laisser éteindre cette lampe, — il désignait l'amour divin dont le cœur de la sainte était embrasé, — car si une fois elle s'éteint, tu n'auras plus de feu pour la rallumer ! » Et une autre fois : « Puisque tu m'as fait résistance pour éviter les humiliations qu'il te conviendra souffrir par ce sacrifice, je te les donnerai au double. » Une autre fois encore : « Abîme-toi dans ma grandeur et prends bien garde de n'en jamais sortir, parce que, si tu en sors, tu n'y rentreras plus. »

Paroles étranges au premier abord, mais qui s'expliquent admirablement quand on les médite à la lumière de la foi.

Que sommes-nous en effet, de nous-mêmes ? — Rien !

Que pouvons-nous de nous-mêmes pour notre salut ? — Rien !

Toute notre suffisance, toute notre activité, tout notre être viennent de Dieu. A plus forte raison l'efficacité de nos œuvres au point de vue surnaturel. « Sans moi, vous ne pouvez *rien* faire, » a déclaré Notre-Seigneur dans le saint Evangile. Il nous faut la grâce pour nous élever à l'état de perfection commençante, il nous la faut pour y avancer, il nous la faut pour y persévérer, il nous la faut pour y mourir.

Or, cette grâce, Dieu, qui connaît l'avenir, a décidé qu'elle attendrait chacun de nous dans telle et telle conjoncture où, d'après nos règles et les ordres de nos supérieurs, nous nous trouverons placés. Si nous manquons à la règle, si nous éludons les ordres de nos supérieurs, nous manquons au rendez-vous de la grâce, nous demeurons seuls avec notre faiblesse, avec notre misère. Que ferons-nous ?

Je veux bien que Dieu, dans son infinie miséricorde, ait pitié de nous, qu'il ne nous prive pas de tout secours ; n'empêche que ce secours n'aura ni la même vigueur, ni la même abondance, ni la même efficacité qu'il aurait eue dans le cas où nous aurions été fidèles.

D'ailleurs, c'est un principe assuré de spiritualité que mieux on correspond à une première grâce, plus abondamment on en reçoit une seconde ; et inversement, qu'une première infidélité entraîne fatalement une diminution dans les grâces suivantes. De là vient que, selon le mot de l'Ecriture, « celui qui méprise les petites choses, commettra facilement de grandes fautes. » « Il avalera l'iniquité comme l'eau », et tombera insensiblement en de grands désordres.

« Ah ! plût à Dieu, déclare Notre-Seigneur dans l'Apocalypse, que tu fusses chaud ou froid, mais parce que tu es tiède, voici que je commence à te vomir. » Malheur aux âmes qui inspirent un tel dégoût à leur Bien-Aimé !

N'est-ce pas là, si l'on va au fond des choses, l'origine et la cause de tant de chutes mémorables qui ont scandalisé l'Eglise et épouvantent les esprits réfléchis ? N'est-ce pas là, en résumé, la triste histoire de Judas ? Il fut d'abord en dévouement et en mérites l'égal des autres apôtres ; puis petit à petit, il céda au désir trop humain de substituer sa volonté à celle de son Maître ; et quand enfin il s'aperçut qu'aucune conciliation n'était possible et qu'il n'arriverait jamais à plier Jésus à ses vues, lâchement, froidement, il le trahit.

Oh ! mes Sœurs, je sais bien qu'aucune de vous n'imitera l'apôtre félon ; mais il est bon d'avoir cet exemple sous les yeux pour comprendre jusqu'où peut tomber une âme, même une âme d'élite, qui se relâche dans l'obéissance, qui écoute sa volonté propre, qui hésite à faire abnégation d'elle-même, à se sacrifier entièrement aux désirs, infiniment sages pourtant et miséricordieux, de son bien-aimé Jésus.

Et quand même elle ne perdrait pas, à cause de ses infidélités, l'amour essentiel de ce bon Maître, quand même elle serait préservée de chutes graves, n'est-ce donc rien, encore une fois, de contrister le

Cœur sacré de Jésus ? N'est-ce donc rien de priver l'Eglise de tant de mérites que la fidélité aurait gagnés ? N'est-ce donc rien de dormir, c'est-à-dire d'être inutiles, de ne rien produire, quand Jésus se fatigue jusqu'à l'agonie, jusqu'à la sueur de sang, jusqu'à la croix, pour sauver les âmes ?

* *

Ah ! mes Sœurs, examinons sérieusement notre conscience. Voyons à la lumière de nos saintes règles si notre volonté a toujours été en parfait accord avec la volonté du bon Dieu.

Ce bon Maître nous avait demandé notre cœur ; nous le lui avons donné. En revanche, il s'était donné à nous d'une manière ineffable. Nous disions au soir de notre profession solennelle : « *Dilectus meus mihi, et ego illi.* Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui. » Mais, ainsi que le dit l'auteur de l'*Imitation,* « comment Dieu serait-il à nous et nous à lui, si nous ne sommes intérieurement et extérieurement dépouillés de toute volonté propre ? » (III, xxxvii).

Si ce dépouillement n'a pas été aussi complet qu'il le devait, demandons-en pardon humblement, sincèrement ; et, à genoux devant notre crucifix, disons à notre doux Jésus : « O vous qui m'avez tant aimé, ô mon Jésus, mon Dieu, pardonnez-moi, je vous en prie, et faites que dorénavant, jamais plus je ne mérite d'entendre retentir au fond de ma conscience le reproche que vous adressiez à vos apôtres le soir de votre agonie : « Ainsi donc, vous n'avez pu veiller une heure avec moi ! » Ainsi soit-il.

III

LA FÉCONDITÉ DE LA VIE RELIGIEUSE

Magister adest, et vocat te. **Le Maître est là, et il vous appelle.**

Mes Sœurs,

Lazare était mort. Ses deux sœurs, Marthe et Marie, se lamentaient. On vint leur dire que Jésus approchait. Aussitôt Marthe se leva et courut au-devant de lui. En quelques mots, elle exposa son chagrin, son regret que Jésus ne fût pas venu plus tôt, enfin sa foi. Marie était restée à la maison, peut-être parce que trop absorbée par la douleur elle n'avait pas entendu que Jésus approchait, peut-être aussi parce qu'avant d'aller à Jésus, elle attendait un signe de sa volonté. Marthe revint vers elle : « Le Maître est là, lui dit-elle, et il t'appelle. » Aussitôt Marie se leva et courut se jeter aux pieds de Jésus. « Ah ! s'écria-t-elle, si vous aviez été là, mon frère ne serait pas mort ! »

Jésus fut touché jusqu'aux larmes, il ressuscita Lazare.

Dans ce fait historique rapporté par l'évangéliste S. Jean, on peut, ce me semble, discerner une haute leçon de spiritualité.

Lazare au tombeau figure l'humanité coupable, les âmes endormies à l'ombre de la mort et dont le péril de damnation est manifeste.

Dans les deux sœurs de Lazare, les saints Pères ont accoutumé de symboliser la vie active et la vie contemplative, la première en Marthe, la seconde en Marie.

Pour que Jésus tire Lazare de son tombeau, c'est à-dire pour qu'il réveille les âmes endormies, pour qu'il les convertisse et les sauve, il faut que Marthe et Marie unissent leurs efforts et leurs prières. Marthe prend les devants, à l'ordinaire. Elle court au-devant de Jésus, elle argumente, elle discourt, elle presse ; mais bientôt elle se rend compte de son insuffisance et que Jésus attend quelque chose encore qu'elle ne peut donner. Elle vient alors trouver Marie : « Le Maître est là, et il t'appelle ; il attend que tu mêles tes prières à mes efforts, ton amour pur et désintéressé à mon amour imparfait, à mon zèle où, quoi que je fasse, il se glisse toujours quelque trait de volonté propre. Tu as choisi la meilleure part, viens en faire hommage au Maître, afin qu'il sauve notre frère ! »

Marie ne résiste pas à cet appel de la charité. Elle accourt sur-le-champ, elle offre ses larmes, son amour, ses adorations, elle en fait un sacrifice si agréable au Cœur de Jésus que ce divin Cœur se laisse toucher et répand à flots les grâces de conversion.

C'est ainsi que dans l'Eglise de Dieu s'opèrent de grandes choses, que les âmes se convertissent, que les paroisses s'amendent, que des nations entières se donnent à Dieu ou lui reviennent. Ceux qui sont adonnés spécialement à la vie active, besognent de leur mieux ; mais Dieu bénit leur travail et le rend fructueux à cause des prières et des hommages que lui adressent les âmes contemplatives.

Certes, je sais bien que parmi les hommes voués à l'apostolat, il s'est trouvé et il se trouve des contemplatifs éminents, un S. Dominique par exemple, un S. François d'Assise, un S. François de Sales, un S. Vincent de Paul, un S. Jean Eudes, un Saint Curé d'Ars ; toutefois, il s'en faut que ce soit là l'ordinaire. Et c'est pourquoi l'Eglise estime d'utilité absolue les monastères comme le vôtre, mes Sœurs ; et c'est pourquoi je vous dis, en mon nom et au nom de tous mes confrères du ministère : « *Magister adest, et vocat te.* Le Maître est là, et il vous appelle. » Il vous appelle chacune en particulier à sauver des âmes, et cet appel est si pressant qu'il y va de votre intérêt comme de votre honneur d'y répondre sans délai.

I

On a dit des prêtres qu'ils ne pouvaient ni se sauver ni se damner seuls. Fatalement, ils entraînent après eux vers le ciel ou vers l'enfer une part considérable des âmes que Dieu leur avait confiées. Je dirais volontiers la même chose de tous les religieux et de toutes les religieuses. Aucune personne consacrée à Dieu ne se sauve ni ne se damne toute seule ; elle entraîne fatalement dans son sillage un nombre plus ou moins considérable d'âmes avec qui Dieu la met en rapports ou pour lesquelles il attend son intercession. Et si vous me demandez la raison de ceci, je vous répondrai d'un mot : que c'est simple-

ment une application du dogme de la communion des saints.

Vous savez, en effet, que nul ne vit isolé. Tous nous appartenons à la grande famille du Christ, tous nous sommes comme les enfants de la même mère, réunis au même foyer, vivant de la même vie, partageant les mêmes épreuves et les mêmes joies ; surtout, travaillant pour augmenter la richesse commune, et puisant à cette richesse commune les ressources qui sont nécessaires à notre subsistance surnaturelle.

Or, si quelqu'un dilapide au lieu d'amasser, s'il prend au fond commun et n'y verse rien, est-ce que ce fond ne s'épuise pas ? Est-ce que la part de tous les autres n'en est pas diminuée ? Est-ce que la gêne n'est pas à craindre ?

Et spécialement si ce prodigue est un de ceux en qui sa mère avait mis le plus d'espérance, un de ceux à qui elle avait donné davantage, assurée que ce privilégié rendrait au centuple à ses frères et sœurs ce qu'il avait reçu de surcroît, est-ce que la perte et le dommage ne sont pas tout particulièrement sensibles ? Est-ce que les frères et sœurs ne sont pas frustrés et leur part considérablement réduite ?

Je sais bien qu'au point de vue surnaturel cette comparaison cloche un peu, car les mérites de Jésus, qui forment la base de notre trésor spirituel, sont infinis. Cependant, ces mérites de Jésus ne nous sont départis que dans la mesure où il se rencontre une coopération humaine, la nôtre ou celle d'un de nos frères qui intercède pour nous. Et par ce détour on revient donc à accepter comme suffisamment exacte la comparaison que j'ai faite.

Or, mes Sœurs, vous êtes de ces âmes privilégiées dont je parlais tout à l'heure. A vous, la sainte Eglise, notre mère commune, a fait des largesses toutes spéciales ; à vous elle a ouvert plus grandes qu'aux autres les sources de la grâce ; à vous elle assure une situation de faveur parmi ses enfants, et cela parce qu'elle a mis en vous de belles espérances.

Elle escompte que vous rendrez au centuple, par l'intégrité de votre dévotion et le mérite de votre vie religieuse, ce que vous avez reçu de plus que les autres en privilèges et en honneurs. Elle demande que montent au ciel comme un encens pur, l'hommage de vos adorations, le parfum de vos vertus, l'exquise ferveur de vos prières, la bonne odeur de vos sacrifices, afin que descendent plus abondantes et plus efficaces sur vos frères et vos sœurs du monde les grâces de conversion, les grâces de persévérance, les grâces de sanctification. Si vous répondez à cette attente de la sainte Eglise, beaucoup d'âmes seront sauvées qui ont besoin de secours spéciaux ; mais si vous n'y répondiez pas ou si vous n'y répondiez qu'à demi, ces mêmes âmes, privées de ces secours spéciaux, ne se convertiraient pas, elles se perdraient. Dans une certaine mesure qu'il est impossible de déterminer, que Dieu seul connaît, mais qui est réelle, vous serez donc responsables de leur perte, ou vous aurez votre part au mérite de leur salut.

C'est là, me semble-t-il, un des sens dans lequel on doit légitimement entendre la parole étonnante de S. Paul : « *Adimpleo in corpore meo ea quæ desunt passionum Christi.* J'accomplis en mon corps ce qui manque à la passion du Christ. »

Que peut-il manquer à la passion de Jésus-Christ ? En droit, rien absolument, puisqu'elle est d'une valeur infinie, d'une efficacité parfaite. En fait, Notre-Seigneur lui-même a voulu, comme je vous le disais tout à l'heure, que s'y joignît la libre coopération de l'homme, notre prière, notre travail, notre croix, afin que nous lui fussions unis davantage et qu'il apparût avec évidence qu' « il vit en nous et nous en lui », c'est-à-dire, que nous continuons son œuvre et que, de même qu'il est venu sur terre pour rendre gloire à son Père et sauver les hommes par son intercession, nous aussi nous ne faisons autre chose que de louer Dieu et d'intercéder pour nos frères.

Oh ! mes Sœurs, l'éminente dignité que Jésus confère à tous les chrétiens, mais surtout à ceux qu'il s'attache par les liens plus intimes des vœux de religion et qui dès lors lui deviennent plus semblables en tout ! Il en fait des co-rédempteurs en quelque sorte, il les associe à son œuvre divine du rachat des âmes et de leur salut. Il leur ménage pour l'éternité une gloire semblable à sa gloire, un bonheur semblable à son bonheur, des honneurs qui touchent au divin !

N'y a-t-il pas là de quoi enflammer nos âmes ? Ces perspectives grandioses que le dogme de la communion des saints nous ouvre sur le monde de la grâce et des âmes, sur les desseins providentiels de Jésus, sur l'infini de son amour pour les hommes et pour nous en particulier, ne sont-elles pas assez nettes, assez sûres, assez brillantes pour retenir et fixer nos regards ?

Ah ! songeons-y, mes Sœurs, il y va en tout ceci de notre salut éternel et du salut de beaucoup d'autres ! Or, ces autres sont, comme nous, aimés par le bon Dieu, aimés par le Cœur sacré de Jésus. C'est pour eux comme pour nous que le divin Maître est monté au Calvaire et a souffert la mort ; c'est pour eux comme pour nous qu'il a répandu son sang ; c'est pour eux comme pour nous qu'il a envoyé l'Esprit-Saint, établi son Eglise, institué les sacrements ; en somme, c'est pour eux comme pour nous, pour leur salut comme pour le nôtre, qu'il a fait tout ce qu'il a fait. Aussi, comme il désire ardemment que tous soient sauvés, que tous reçoivent le don sacré de la grâce et vivent d'une vie divine ! « Je suis venu, disait-il, apporter un feu sur la terre, et que puis-je désirer d'autre, sinon qu'il s'allume ? »

Ce désir du Cœur de Jésus était si pressant qu'il l'obligeait en quelque sorte à hâter l'heure pourtant redoutable du sacrifice suprême. « *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar,* » déclara-t-il à ses apôtres au début de la dernière Cène. « J'avais le plus grand désir de manger cette pâque avec vous, avant de souffrir. »

Ecoutez d'autre part les révélations qu'il a faites à votre sainte sœur, Marguerite-Marie : « Mon divin

Cœur, lui disait-il, est si passionné d'amour pour les hommes et pour toi en particulier, que, ne pouvant plus contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen, et qu'il se manifeste à eux, pour les enrichir de ses précieux trésors que je te découvre, et qui contiennent les grâces sanctifiantes et salutaires nécessaires pour les retirer de l'abîme de perdition. » — « J'ai une soif ardente d'être honoré des hommes dans le Saint-Sacrement. » — « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consommer pour leur témoigner son amour. »

Mais, si tel est le désir du Cœur de Jésus que tous les hommes soient sauvés, ne convient-il pas que tel soit aussi le désir de vos cœurs, le but essentiel de votre activité ?

Vous avez donné à Dieu votre cœur, *Dilectus meus mihi, et ego illi ;* vous le lui avez donné sans réserve, vous avez par là soumis toutes vos pensées à ses pensées, toutes vos affections à ses affections, toute votre volonté à sa volonté. Or, puisqu'il ne désire rien tant que de sauver les âmes, vous ne devez donc vous aussi avoir à cœur rien d'autre que l'apostolat ; vous ne devez donc prier, mériter, vous sanctifier que pour les autres, afin que les mérites de votre vie religieuse touchent le Cœur sacré de votre Epoux céleste et en fassent descendre une pluie de grâce sanctifiante. C'est par là vraiment, c'est par là uniquement que vous lui prouverez la sincérité de votre amour. Et cette considération ne suffirait-elle pas, à elle seule, pour enflammer votre zèle et redoubler votre courage ?

II

D'autant que, — vous l'avez compris et d'ailleurs les faits sont là qui le prouvent, — cet apostolat particulier de la vie contemplative est aussi fécond qu'il est nécessaire, aussi béni par Notre-Seigneur qu'il en est réclamé.

Voyez dans la Genèse comment Dieu a égard aux prières des justes pour épargner les coupables. Abraham apprend que les habitants de Sodome et de Gomorrhe sont condamnés. Il intercède pour eux. « Voyons, dit-il à Jéhovah, peut-être y a-t-il dans la ville cinquante justes, les ferez-vous périr aussi ? Ne pardonnerez-vous pas à la ville à cause de ces cinquante justes qui s'y trouveraient ? » — Jéhovah dit : « Si je trouve à Sodome cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à toute la ville pour l'amour d'eux. »

Abraham poursuit : « Et s'il ne s'en trouve que quarante-cinq ? Que quarante ? Que trente ? Que vingt ? Que dix ? »

Chaque fois Jéhovah répond : « Pour l'amour de ces justes je ne détruirai pas la ville. » (Gen., XVIII). — Hélas ! il n'y avait pas même dix justes dans Sodome, et la ville fut abîmée dans une pluie de soufre enflammé.

Mais ces affirmations répétées de Jéhovah nous montrent à l'évidence l'étrange pouvoir d'intercession que possédaient sous la Loi ancienne les justes.

Sous la Loi nouvelle ce pouvoir est encore accru. « Une âme juste peut obtenir le pardon pour mille âmes criminelles », déclarait un jour Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie. Et peu après, il lui en donnait une preuve éclatante. Comme il lui montrait les châtiments qu'il voulait exercer contre quelques âmes, elle se jeta à ses pieds. « O mon Sauveur, dit-elle, déchargez plutôt sur moi toute votre colère ! » — Jésus repartit : « Mais elles ne t'aiment pas et ne cessent de t'affliger. » — « Il n'importe, mon Dieu, pourvu qu'elles vous aiment ; je ne veux cesser de vous prier de leur pardonner. — Laisse-moi faire ; je ne peux les souffrir davantage ! — Non, mon Seigneur, je ne vous quitterai point que vous ne leur ayez pardonné. — Je le veux bien, si tu veux répondre pour elles. — Oui, mon Dieu ; mais je ne vous paierai toujours qu'avec vos propres biens, qui sont les trésors de votre Sacré Cœur. » Et la relation s'achève sur cette assurance consolante : « C'est de quoi il se tint content [1]. »

Une autre sainte, la dominicaine Catherine de Sienne, en usait avec plus de liberté encore avec Notre-Seigneur. Un jour, on lui demande de prier pour un jeune homme de vingt ans, Andrea di Bellanti, qui se mourait dans l'impénitence. Aussitôt elle s'adresse à Jésus : — « Seigneur, dit-elle, je désire et je veux que toutes les rigueurs de ta justice s'exercent sur moi, afin que ce pauvre homme soit sauvé. Je suis même disposée à être damnée à sa place, s'il te paraît impossible d'opérer son salut d'une autre manière. Je ne me relèverai pas avant que tu m'aies promis de m'accorder cette faveur [2]. » Notre-Seigneur la lui accorda sur-le-champ.

Un autre jour, elle lui arracha la grâce de deux bandits que l'on menait au supplice et qui blasphémaient horriblement.

Puis, c'est sa mère qui tombe malade et meurt en de mauvaises dispositions. Cette fois Catherine se plaint carrément : « Est-ce donc là ce que tu m'avais promis, Seigneur, qu'aucun des miens ne périrait ? » Et tant elle pria que Notre-Seigneur ressuscita la pauvre femme et lui donna de longues années pour faire pénitence et acquérir des mérites.

Enfin, car il faut se borner et la matière est inépuisable, Catherine convertit un jeune noble de Pérouse condamné à mort pour des propos malsonnants. Elle l'accompagna jusqu'au lieu du supplice, et quand la tête tomba, elle prononça cette parole étrange : « Je veux ! » Aussitôt, elle vit que l'âme du condamné était admise au ciel.

Comme le disait un de ses contemporains : « Décidément il n'y en a pas un qui puisse échapper à cette sainte petite vierge. »

Vous savez qu'en outre elle ramena le pape d'Avignon à Rome et sauva en quelque sorte la chrétienté.

N'est-ce pas un service de même ordre et de même grandeur que rendit à l'Eglise votre sainte sœur Marguerite-Marie en instaurant le culte du Sacré-Cœur de Jésus ?

Enfin, de nos jours, voyez les conversions qui s'o-

[1] *Vie*, p. 146-47.
[2] J. Joergensen, *Vie de sainte Catherine de Sienne*, p. 153-55.